

ORGANISATION ET REGLEMENT INTERIEUR DES MERCREDIS DE NEIGE SAISON 2026

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les Mercredis de Neige sont ouverts aux enfants à partir de l'âge de 6 a

DATES DES SORTIES :

JANVIER : 7 / 14 / 21 / 28 FEVRIER : 4 / 25 MARS : 4 / 11 / 18 / 25

HORAIRE DE DEPART :

Départ à 13H précises du parking Sud de l'Hôpital Gabriel MONTPIED (A proximité du CAL)

Retour 18h30 / 18h45

MATERIEL SKI

Vous avez la possibilité de bénéficier du prêt de matériel pour la saison. Celui-ci vous est remis en bon état, il vous appartient de veiller à son entretien pendant la période d'utilisation. Dans l'éventualité où des dégradations seraient constatées, la prise en charge des frais de remise en état vous incomberait.

Nous vous vous demandons de vous équiper **d'une housse à ski** afin que les enfants puissent récupérer facilement leur matériel lors des opérations de déchargement de l'autocar. Merci également **d'étiqueter clairement l'ensemble** des housses et sacs.

TENUE VESTIMENTAIRE :

Les vêtements utilisés seront spécifiquement adaptés à la pratique du ski (Pas de vêtements de ville). Il est impératif que les enfants soient chaudement habillés : **anorak ou combinaison, bonnet, lunettes ou masque de ski** (attention à l'indice de protection solaire) et gants imperméables (**MOUFLES DE PREFERENCE POUR LES PLUS PETITS**); prévoyez également, en cas de mauvais temps, des vêtements de rechange chauds. Tout le matériel devra être regroupé dans un sac de sport qui sera stocké en soute (éviter les sacs plastiques). Merci de veiller à identifier de façon efficace chaque bagage ainsi que les skis (par exemple, étiquette collée entre les fixations).

Le port du casque est obligatoire,

TRANSPORT :

Les sorties ont lieu à SUPERBESSE, en autocar grand tourisme.

COURS DE SKI :

Sur le domaine skiable, les enfants sont répartis en groupes d'âges et de niveaux homogènes ; ils sont encadrés par les membres bénévoles de la Section Ski qui sont titulaires du diplôme de moniteur fédéral 1^{er} ou 2^{ème} degré délivré par la Fédération Française de Ski.

GOUTER :

Dès la fin des cours, un goûter est proposé aux enfants (pain au chocolat ou croissant)

RETOUR :

Arrivée sur le Parking Sud de l'Hôpital G. MONTPIED aux alentours de 18H30 / 18h45

Nous demandons aux parents d'être ponctuels dans la mesure où le transporteur n'attend pas sur place une fois le matériel déchargé ; vos enfants (et l'encadrement) sont donc à l'extérieur lorsqu'ils vous attendent.

APTITUDE : IMPORTANT : Pour une première licence toute demande d'inscription sera accompagnée d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du SKI ALPIN .Pour un renouvellement un questionnaire santé sera rempli le jour de la remise du matériel de ski.

LICENCE CARTE NEIGE : (Les enfants nés avant 2010 doivent souscrire une licence adulte)

Cette assurance, obligatoire, est incluse dans le tarif des Mercredis de Neige, elle est délivrée par nos soins et couvre les frais de secours en cas d'accident sur les pistes. Les licences seront disponibles sur votre boîte mail.

ANNULATION DES SORTIES :

En cas d'enneigement insuffisant, la Section Ski pourra être amenée à annuler ou reporter certaines sorties ; le Secrétariat de l'Amicale sera en mesure de vous communiquer cette information à partir du lundi 14 Heures. Tél. : Poste 64.280 ou 04.73.28.00.88. Soit sur votre boîte mail .

TESTS DE NIVEAUX :

En fin de saison, nous vous proposerons d'inscrire les enfants aux tests organisés par l'Ecole du Ski Français (Etoiles, Flèches.), dont le coût est compris dans l'inscription.

DROIT A L'IMAGE :

Dans le cadre du droit à l'image j'autorise

- **La prise** de photos de mon enfant lors des sorties ski. OUI / NON

- **Le partage** de ces photos avec les parents des enfants inscrits à la section. OUI / NON

- **La diffusion** de certaines photos sur le site de l'amicale afin d'assurer la promotion du club. OUI / NON

Signature :

Date :

